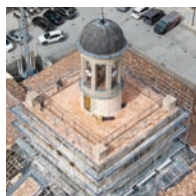


REVEL Le Mag'

N° 1 | Septembre > Décembre 2026

#villedeRevel



Et demain ?
**Votre Beffroi
rénové**
page 7



Notre économie
**Un label pour
bien manger**
page 8



Ville de Revel

Sommaire



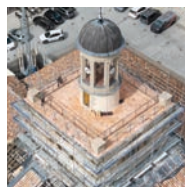
En quelques chiffres
page 4



Dans mon quartier
page 5



Ma mairie
page 6



Et demain ?
page 7



Notre économie
page 8



Agenda
page 9



Notre intercommunalité
page 10

Tribune du groupe minoritaire
page 10



Moments forts
page 11

REVEL, le Mag'

sera distribué trois fois par an
en août, décembre et avril
en fin de mois.

Si vous ne l'avez pas reçu :

1. assurez-vous auprès des membres du foyer qu'il n'a pas été jeté ;
2. si ce n'est pas le cas, adressez-nous votre nom et votre adresse à communication@mairie-revel.fr

Le magazine est disponible à l'accueil de la mairie, à l'Office de Tourisme de Revel et téléchargeable sur **mairie-revel.fr**.

#villedeRevel

Suivez-nous sur
les réseaux



L'Actu de Revel

Abonnez-vous à
l'infolettre mensuelle

mairie-revel.fr

IntraMuros

L'application de
la ville



DISPONIBLE SUR
Google Play

Disponible sur
App Store

Revel, Le Mag', n° 1. Septembre 2026. Direction de la communication, Mairie de Revel, 20 rue Jean Moulin, 31250 Revel, communication@mairie-revel.fr, www.mairie-revel.fr.

Maire de Revel : Jérôme Garcia. Directrice de la publication : Édith Lestarpé. Rédaction : Jérôme Garcia, Catherine Février, Myriam Dupias, Alain Magnin-Lambert, Mathilde Mancet, Laure Pelfort, Benoît Pinard. Création graphique : Laure Pelfort. Crédits photos : Jason Elmoznino, Idriss Imelhaine, Jean-Luc Sarda, PETR du Pays Lauragais, Toulouse Métropole Triathlon, Adobe Stock.

Impression : Ménard Imprimerie. Tirage : 6 500 exemplaires. Distribution : La Poste Solution Business.

Impression sur
papier certifié



Encres à base
végétale

Par un imprimeur





Chères Revéloises, chers Revélois,

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous présente le **premier numéro de REVEL, le Mag', votre nouveau journal municipal**. Il vous proposera un regard sur l'actualité de notre commune, l'agenda des manifestations ainsi qu'un guide des activités culturelles et associatives.

Nous venons de vivre un été intense, riche de moments de partage, de jovialité, de convivialité et d'émotion. **Nous saluons le formidable dynamisme associatif de la ville et le support logistique permanent de nos agents municipaux.**

Cet été a également été rythmé par des **situations justifiant des décisions en urgence**. Mes remerciements s'adressent à l'ensemble des acteurs de nos services ainsi qu'à nos partenaires institutionnels, avec lesquels nous avons su gérer avec calme et efficacité.

La nouvelle équipe municipale est en place et les élus en charge sont **totalemt investis, tournés vers l'avenir, avec un souci permanent de l'amélioration du quotidien**.

La situation financière de la ville est saine. Je tiens à rendre hommage à mes prédécesseurs pour la qualité de leur gestion financière et, tout particulièrement, à Laurent Hourquet pour son action au cours du dernier mandat que nous avons partagé.

Toutefois, ce niveau de rigueur ne suffira plus. Mes contacts avec nos partenaires institutionnels (État - Région - Département) confirment que la **diminution du support aux collectivités** va indéniablement s'accélérer. Nous devons faire face, collectivement, avec pragmatisme. Nous sommes lucides mais nos ambitions et notre enthousiasme sont intacts. Nous allons continuer à unir nos forces dans l'intérêt de tous et de chacun.

Une ville avance lorsqu'elle sait préserver ce qui fait sa force, tout en imaginant collectivement ce qui la fera grandir demain.

Pour répondre au mieux à vos attentes concrètes et construire l'avenir avec vous, nous avons déjà mis en place **plusieurs dispositifs d'écoute et de dialogue**. Ils ont vocation à recueillir vos préoccupations, vos idées et vos propositions. Nous sommes prêts à accompagner les initiatives de celles et ceux qui portent une idée, une volonté, un espoir pour notre commune.

Au nom de l'équipe municipale, je veux également exprimer notre solidarité envers celles et ceux que le malheur a frappé ces derniers mois. Je remercie chaleureusement les nombreux habitants qui, par leurs gestes de soutien et de partage, témoignent de la force du lien qui nous unit.

À toutes et à tous, je souhaite une belle rentrée. J'adresse une pensée particulière aux élèves, aux enseignants, aux bénévoles ainsi qu'à toutes celles et tous ceux qui reprennent le chemin du travail ou de leurs engagements.

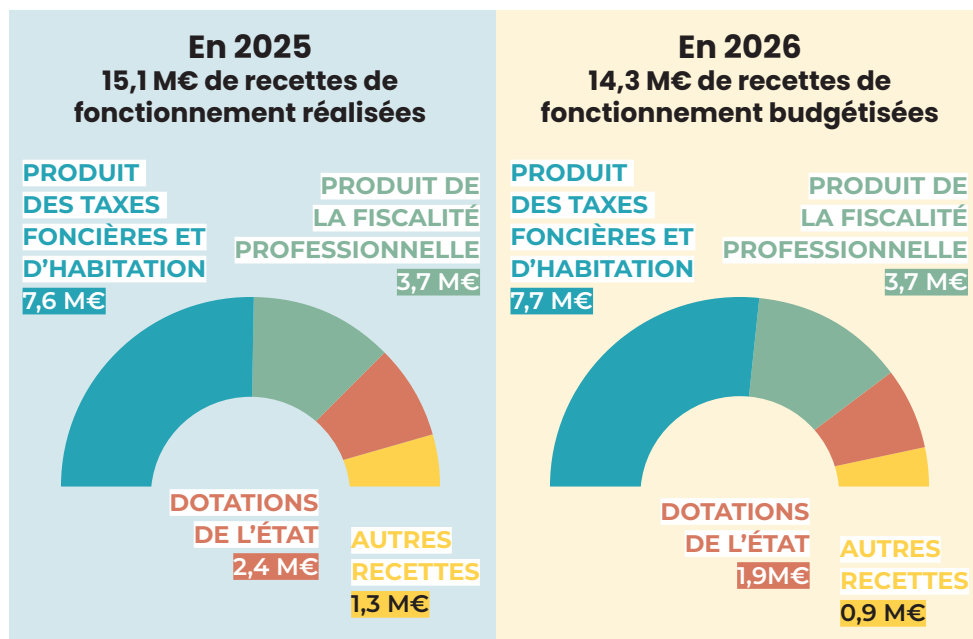
Au plaisir de vous retrouver,
Bien à vous

Jérôme Garcia
Maire de Revel

BUDGET

Les taux d'imposition communaux restent stables

Les recettes du budget de fonctionnement de la commune se répartissent en 4 grandes masses :



Plus de 50 % de ces recettes sont représentées par le **PRODUIT DES TAXES FONCIÈRES ET D'HABITATION** qui s'appuient sur :

- Les **BASES FISCALES COMMUNIQUÉES PAR L'ÉTAT**,
- Les **TAUX D'IMPOSITION**, votés à l'unanimité en conseil municipal.

	BASES FISCALES évolution 2025-2026	TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX
Propriétés bâties	+ 1,5 %	46,23 %
Propriétés non bâties	-0,2 %	93,55 %
Logements vacants et secondaires	-16,2 %	22,20 %

Inchangés entre 2025 et 2026 afin de ne pas alourdir l'augmentation liée aux bases fiscales



Malgré la diminution des dotations de l'État (probablement conséquente pour 2026), nous espérons pouvoir continuer à maintenir les taux communaux à ce niveau durant les prochaines années.

Catherine Février,
adjointe aux finances

10 095 habitants

Population totale en vigueur en 2026

Elle comprend :

- la **population municipale**, 9 762 personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune ;
- la **population comptée à part**, 333 habitants (par exemple, les élèves ou étudiants majeurs qui logent pour leurs études dans une autre commune).

Transparence sur les indemnités des élus

Le montant maximum des indemnités des élus est **fixé par le code général des collectivités territoriales**. Il dépend du nombre d'habitants, des indices de la fonction publique et du fait que la commune soit siège du canton. Revel ayant passé le seuil des 10 000 habitants, la base de calcul a évolué depuis 2020.

Les indemnités votées par le conseil municipal pour le mandat de 2026-2032 sont les suivantes :

- pour le maire : **2 094 € net mensuel soit 435,56 € en dessous du maximum autorisé** ;
- pour les adjoints : **844,80 € net mensuel par adjoint soit 324,10 € en dessous du maximum autorisé**.

Ces **économies permettent de financer la création de 8 nouveaux postes de conseillers municipaux délégués** à hauteur de 382,14 € net mensuel par conseiller.

Notre équipe va ainsi renforcer son action sur des secteurs clefs : **prévention de la délinquance, culture, inclusion par le sport, animation, transition écologique et métiers d'art**.

TRAVAUX

École maternelle Roger Sudre

Un projet d'avenir pour les écoliers revélois

La ville de Revel a engagé cet été une importante opération de **réhabilitation et de rénovation énergétique** de l'école maternelle Roger Sudre.

Construite en 1969, l'école va bénéficier d'une modernisation complète destinée à améliorer le confort des enfants, des équipes éducatives et à réduire durablement les consommations d'énergie.

Les travaux prévoient notamment une **isolation thermique par l'extérieur**, le remplacement des **menuiseries**, la rénovation de l'enveloppe du bâtiment ainsi que la modernisation des équipements techniques. Les espaces seront réorganisés afin de mieux répondre aux besoins pédagogiques et périscolaires. Une attention particulière est également portée au **confort d'été** grâce à des solutions adaptées aux fortes chaleurs : ventilation nocturne, traitement de l'air et renforcement de l'isolation.

Les aménagements extérieurs intégreront **davantage de végétation et d'espaces ombragés** pour offrir un cadre plus agréable aux enfants.

Ce projet s'inscrit pleinement dans la stratégie municipale de **transition écologique** et d'adaptation au changement climatique.



LIVRAISON

Été 2027

COÛT DU PROJET

2 593 407 € TTC

SUBVENTIONS



+ D'INFOS



Pendant toute la durée du chantier, les élèves sont accueillis dans des bâtiments modulaires installés sur le site afin d'assurer la continuité du service scolaire.

MOBILITÉ

Rue Tamassy et rue Jacquemin : des aménagements pour mieux circuler

À la suite des échanges menés lors des « Lundis de la Mairie », plusieurs ajustements ont été réalisés afin d'améliorer le stationnement, la sécurité des piétons et les conditions de circulation.

Nouvelles places de stationnement rue Tamassy

À l'écoute des habitants, la municipalité a étudié les propositions formulées concernant la circulation et le stationnement dans la rue Tamassy. Après une analyse sur place menée par les équipes de la police municipale et une réflexion partagée, le marquage au sol a été modifié afin de créer cinq nouvelles places de parking.



Cheminement piéton sécurisé rue Jacquemin

Un couloir de marche piéton a été aménagé rue Jacquemin. Il permet aux élèves de rejoindre plus facilement et en sécurité l'entrée du lycée située rue Roquefort depuis l'avenue de Sorèze.



Une démarche appelée à se poursuivre

Ces premières améliorations s'inscrivent dans une réflexion globale visant à sécuriser les déplacements et à faciliter le stationnement dans le quartier. D'autres propositions pourront être étudiées afin de poursuivre cette dynamique.

TRAVAUX

Réseau d'eaux pluviales rues Dunant et Monpezat

La commune a réalisé des travaux de rénovation du **réseau d'eaux pluviales** rues Henri Dunant et Roger Monpezat.

Cette opération, intégralement financée par la commune pour un montant de 182 248 € TTC, vise à améliorer l'évacuation des eaux de pluie, à limiter les risques d'inondation et à renforcer la sécurité de la voirie.

Ces aménagements participent à une gestion plus efficace des eaux pluviales et à l'amélioration du cadre de vie des riverains.



CULTURE

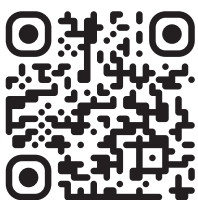
Un abonnement unique

À partir du 1^{er} septembre, **une seule carte et un seul abonnement** suffiront pour accéder à la médiathèque et à la ludothèque.



Cette carte unique simplifie vos démarches et vous **ouvre l'accès à l'ensemble des ressources**. Que vous soyez amateur de romans, de musique, cinéophile ou joueur occasionnel, vous pourrez profiter de l'ensemble de ces ressources grâce à une seule adhésion. Cette évolution traduit la **volonté de la municipalité de rendre la culture et les loisirs toujours plus accessibles**.

Retrouvez toutes les modalités pratiques sur medialudo-revel.fr



Scannez-moi !

Bon à savoir

Si vous disposez d'un abonnement en cours de validité, il sera accepté sur les deux équipements culturels dès le 1^{er} septembre.

FAMILLE

Le Conseil pour les Droits et Devoirs des Familles (CDDF)

Un nouvel espace d'écoute et de soutien pour les familles

Être parent n'est pas toujours un rôle facile. C'est pourquoi la municipalité a récemment mis en place un nouveau dispositif de proximité : le CDDF.

Une instance de dialogue

Sa mission est claire : accompagner les familles le plus tôt possible, dans un cadre totalement bienveillant. C'est un espace privilégié de dialogue et d'orientation, pensé à l'initiative du maire, pour éviter que des situations difficiles ne s'aggravent.

Comment cela fonctionne-t-il concrètement ?

Lorsqu'une famille traverse une période de fragilité, le conseil peut être réuni pour échanger avec elle. L'objectif premier est d'écouter les parents pour comprendre leur situation et les orienter vers les dispositifs existants les plus adaptés pour ramener de la stabilité.

Une démarche confidentielle et de confiance

Pour que la parole soit libre, tous les échanges sont strictement encadrés par une charte de confidentialité. Ce conseil réunit le maire ainsi que trois élus désignés par le conseil municipal (Maimoud Baal, Myriam Dupias et Marjorie Causse). En fonction de la situation spécifique de la famille, seuls les interlocuteurs les plus pertinents sont sollicités pour apporter leur aide. Selon les besoins, des acteurs locaux du secteur social, sanitaire ou éducatif peuvent s'y joindre pour apporter leur expertise et leur soutien.

Première mesure du mandat, ce dispositif traduit une volonté forte : aider nos familles avec réactivité et respect, pour renforcer le lien de confiance entre les habitants et la commune.

VIE LOCALE

Les lundis de la Mairie

Depuis leur lancement le 4 mai, les « Lundis de la mairie » réunissent en moyenne 80 personnes. **Chaque premier lundi du mois, à 18 h, la salle du conseil municipal vous est ouverte.** L'objectif est clair : recueillir vos préoccupations quotidiennes, entendre vos propositions, mais aussi identifier ensemble des solutions pour notre ville.

Si la réalité du fonctionnement et du calendrier municipal fait que toutes les demandes ne peuvent trouver de réponse immédiate, chaque point soulevé est pris en compte avec attention et intégré aux réflexions de l'équipe. Les « Lundis de la mairie » constituent ainsi un **véritable espace de proximité** pour partager les défis du quotidien et participer à la construction collective de la commune.

Après une suspension estivale au mois d'août, **les rencontres reprennent à la rentrée dès le 7 septembre**. Ces rendez-vous pourront ponctuellement prendre la forme de réunions thématiques consacrées à des sujets majeurs. Par exemple : le projet du Tour de ville, le contournement, la gestion des espaces verts, l'éclairage public ou encore l'offre de santé.



TRAVAUX

Inauguration du Beffroi

Depuis le printemps dernier, après plus de dix-huit mois de travaux, nous avons **retrouvé notre halle et son beffroi**.

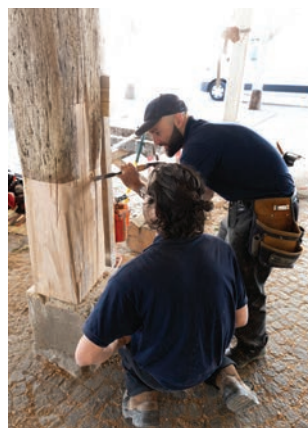
Même si les moments forts ont été la dépose et la repose des cloches, d'autres grandes étapes ont également jalonné cette importante restauration.

Plusieurs poutres ont été remplacées, tandis que d'autres ont été consolidées. Toutes ont ensuite reçu une légère couche de chaux, leur donnant un **aspect blanchi tout en les protégeant**.

Près de **90 % des pierres du campanile ont été remplacées**. Les horloges ont également été restaurées.

Les commerçants du marché ont déjà retrouvé leur place et les **visites commentées** proposées par l'Office de Tourisme **ont repris**. Il reste désormais à repenser l'aménagement intérieur.

Nous célébrerons la rénovation de la halle et de son beffroi lors des **Journées européennes du patrimoine, les 19 et 20 septembre prochains** (programme à retrouver dans le *Revel*, Côté culture).



MOBILITÉ

En phase de test : le nouveau transport solidaire prend la route !

Le CCAS lance un transport solidaire expérimental destiné aux **personnes identifiées comme fragiles** ou **rencontrant des difficultés de mobilité** mais suffisamment autonomes pour monter et descendre seules d'un véhicule.

L'idée est simple : faciliter les déplacements du quotidien et rompre l'isolement.

Ce dispositif, mis en place grâce à une organisation interne sans recrutement supplémentaire, s'inscrit dans une démarche de proximité et de solidarité. Les agents, que vous connaissiez peut-être au portage des repas, sont mobilisés pour faire évoluer ce service.

Attention, précision importante : ce transport ne constitue pas un transport sanitaire et ne remplace en rien les services d'aide à domicile. Il s'agit clairement d'un accompagnement à vocation sociale, pensé **pour faciliter vos déplacements de la vie quotidienne** (démarches administratives, courses essentielles et, sous réserve, visites aux proches) sur la ville de Revel.

L'expérimentation va se poursuivre pendant plusieurs mois.

Cette phase d'observation permettra de mesurer les besoins, d'identifier les usages réels et d'affiner progressivement le dispositif au plus près des attentes et capacités de la collectivité.

À travers cette initiative, la commune confirme son engagement en faveur de l'entraide, de l'autonomie et de l'accès aux services pour tous.

SPORT

Inauguration des nouveaux terrains de padel



Les amateurs de sport ont désormais rendez-vous sur les **deux nouveaux terrains de padel** de Revel situés au stade.

À l'occasion du Forum des associations et en partenariat avec le club de tennis local, une **grande Fête du padel sera organisée le samedi 5 septembre** par Yes Yes Padel.

Dès 14h, vous pourrez profiter gratuitement d'initiations encadrées et d'animations ludiques. L'après-midi se poursuivra avec un grand tirage au sort à 17h pour remporter de nombreux cadeaux. À 17h30, un match d'exhibition réunira plusieurs figures du padel, avant l'inauguration officielle à 18h.

COMMERCE

À table ! Nos restaurateurs régalaient Revel

Au printemps dernier, sept établissements revélois ont décroché le label « Tables & Auberges », une superbe distinction pour Revel !

Félicitations à eux pour cette belle réussite qui met aujourd'hui en valeur une dynamique bien plus vaste : notre ville a la chance de s'appuyer sur de belles adresses locales qui font toute la richesse gastronomique de Revel au quotidien.

À vos fourchettes !

NOMADA



Fermé jusqu'à fin décembre

📍 56, rue de Dreuilhe

Les chefs imaginent leur plus belle recette, un nouveau bébé !

LE BISTROT DU COMMERCE



📍 41, rue de Dreuilhe

LA COQUILLE



📍 1, galerie du Levant

LA COUR DES GRANDS



📍 7, rue du Taur

LA FORNARIA



📍 27, rue de Dreuilhe

LE QUARTIER GÉNÉRAL



📍 1, rue Georges Sabo

LA TABLE DES COCOTTES



📍 11, rue de Dreuilhe

Le guichet unique commerçant

Depuis le 15 juin, la ville de Revel propose un **guichet dédié aux commerçants, artisans et porteurs de projets**.

Ce service leur permet de bénéficier d'un **accompagnement personnalisé** pour leurs démarches : création ou reprise d'activité, travaux, occupation du domaine public, accessibilité, enseignes, recherche de financements.

Mis en place grâce à une réorganisation du service Action Cœur de Ville, sans recrutement supplémentaire, ce dispositif renforce le **soutien au commerce local**.

✉ actioncoeurdeville@mairie-revel.fr

☎ 05 32 28 03 94

LES NOUVEAUX COMMERCES



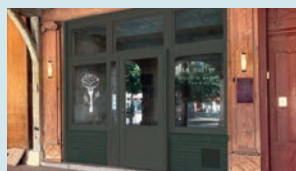
LA BOUCHERIE PRESTIGE MERIAUX

📍 43, bd Carnot



LILI VINTAGE

📍 6, rue Victor Hugo



LE ROSIER

📍 5, galerie du Levant



LA CUISINE DE VICTORINE

📍 3, av. de Saint-Ferréol



Ô BOUT DES FROMAGES

📍 58, rue de Dreuilhe



SUSHIS DÉLICES

📍 2, galerie du Levant

REVEL, CÔTÉ ANIMATION

SEPTEMBRE

SAMEDI 5

Forum des associations
14h > 18h | Stade municipal
Alain Chatillon (repli salle
Nougaro si mauvais temps)
Avec la ville de Revel



VENDREDI 18 ET DIMANCHE 19

Don du Sang
VENDREDI : 13h > 18h
SAMEDI : 10h > 15h30
Salle du CCAS
Avec l'Établissement
Français du Sang (EFS) et
le Rotary club de Revel

OCTOBRE

SAMEDI 3

**Spectacle de danse et
défilé de mode**
20h30 | Salle Claude
Nougaro
Avec Horizon Togo
Formation

SAMEDI 3

Village TEPOS
Allées Charles de Gaulle
Avec la ville de Revel

SAMEDI 10

**Journée de la vue et de
l'audition**
9h > 17h | Hôpital de Revel
Avec le Lions Club
Montagne Noire Revel

SAMEDI 10

**Portes ouvertes de
l'Accueil des Villes
Françaises (AVF)**
9h > 17h | Les Bains
Douches - 13, bd Gambetta
Avec l'AVF de Revel

DIMANCHE 18

**Tournoi de Super Méga
Lucky Box (dès 8 ans)**
14h | 54, avenue
Notre-Dame
Avec Le Révélois en Jeux

SAMEDI 24

Bastide gourmande
Dès 18h | Salle Nougaro
Avec l'ARDT

NOVEMBRE

SAMEDI 7

Braderie
10h > 17h30
10, rue Marius Audouy
Avec la Recyclante

DU LUNDI 23 AU MERCREDI 25

Don du sang
15h > 19h | Salle Nougaro
Avec l'EFS

DÉCEMBRE

DU 3 AU 5

Téléthon
Programme à venir
Avec la ville de Revel

DIMANCHE 6

Marché de Noël
9h > 18h | Beffroi
Avec l'ARDT

SAMEDI 12

**Concert country avec le
groupe Austin Rides**
21h | Salle Nougaro
Avec le Country Club
Révélois

DIMANCHE 20

Brocante de Noël
9h > 18h | Beffroi
Avec l'ARDT

JEUDI 31

Réveillon solidaire
19h | Salle des aînés
Avec La Sauce

JEUDI 31

**Soirée dansante Saint
Sylvestre**
22h > 4h | Salle Nougaro
Avec d'Une Année à l'Autre



NOUVEAUTÉ Revel, CÔTÉ Culture

Tous vos rendez-vous
culturels sont dans votre
nouvel agenda (agrafé au
centre du magazine).

Plus simple, moins coûteux
mais tout aussi pratique !

REVEL, CÔTÉ SPORT

DIMANCHE 13 SEPT.

Randonnée cycliste
8h > 17h | Beffroi
Avec l'Union des
Cyclotouristes Révélois

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE

Découverte sabre militaire 19^e siècle
9h30 > 11h | Gymnase de l'Orée de Vaure
Avec Escremie

SAMEDI 19 SEPTEMBRE

Journée découverte handisport
13h30 > 17h30 | Lieu à confirmer
Avec la ville de Revel et le Comité
Départemental Handisport 31

DIMANCHE 27 SEPTEMBRE

Arts martiaux traditionnels d'Asie
14h > 18h | Salle omnisports 2
Avec Tam Tao Mon Phai

DIMANCHE 11 OCTOBRE

Marche « Octobre Rose »
9h | Saint-Ferréol
Avec Bulle d'Air

SAMEDI 17 OCTOBRE

La Rev'd'Autan
20h | Beffroi
Avec le Revel Sprinter Club

SAMEDI 24 OCTOBRE

Stage judo avec Automne Pavia
8h > 17h | Salles omnisports 1 et 2
Avec le Judo Club Révélois

DIMANCHE 8 NOVEMBRE

Vertisaut 2026
8h > 18h | Salles omnisports 1 et 2
Avec l'Athlétic Club Révélois

DU 10 AU 11 NOVEMBRE

Compétitions de tennis de table
8h > 18h30 | Salles omnisports 1 et 2
Avec le club de Tennis de Table

LUNDI 23 NOVEMBRE

Stage d'escrime à la canne
10h > 16h | Gymnase de l'Orée de Vaure
Avec Escremie

DU 28 AU 29 NOVEMBRE

Compétition régionale de GRS
Salles omnisports 1 et 2
Avec le club de GRS de Revel

SAMEDI 5 DÉCEMBRE

ODSK 2026 (MMA)
Dès 13h30 | Salle omnisports 1
Avec le Kenpo system révélois

SAMEDI 12 DÉCEMBRE

Gala de Noël de GRS
Dès 14h | Salle omnisports 1
Avec le club de GRS de Revel

En savoir +

Toutes les animations détaillées de la ville ainsi que les bals, thés dansants, lotos, vide-greniers...
sont sur l'application IntraMuros ou sur mairie-revel.fr !

ENVIRONNEMENT

Les Rencontres TEPOS

Un temps fort national
sur le territoire

Animé par le réseau Cler, le réseau Territoire à Énergie POSitive (TEPOS) rassemble plus de 150 acteurs engagés en faveur de la transition énergétique sur leur territoire : collectivités locales, porteurs de projet et acteurs locaux.

Chaque année, un Territoire à Énergie POSitive, membre du réseau, accueille les « Rencontres nationales énergie et territoire ruraux : vers des territoires à énergie positive ». Cet **événement annuel réunit plus de 500 professionnels de la transition énergétique territoriale**, élus et experts, de toute la France. En 2026, c'est le PETR Pays Lauragais qui a été retenu pour l'organiser. Les 28 et 29 septembre, des actions se tiendront dans les collèges tandis que le congrès national aura lieu du 30 septembre au 2 octobre.

Le samedi 3 octobre, place à un grand événement pour tous : le **Village TEPOS**. Sur les allées Charles de Gaulle, venez rencontrer toute la journée les acteurs locaux mobilisés pour transformer notre intercommunalité en Territoire à Énergie Positive ! De nombreux ateliers pour petits et grands rythmeront la journée. L'accès au village et aux ateliers est gratuit. Le programme officiel sera bientôt dévoilé.



INFORMATIONS

Moustiques tigres et chenilles processionnaires

L'association Vert Ici et le Contrat Local de Santé Aux Sources du Canal du Midi sont mobilisés pour votre santé environnementale, avec le soutien de l'ARS Occitanie.

C'est dans ce cadre que deux conférences ont eu lieu :

- le 28 mai : conférence sur les moustiques tigres par le CPIE Terres Toulousaines ;
- le 10 juin : conférence sur les chenilles processionnaires par le CPIE du Pays Tarnais.

Des brochures d'informations sont disponibles en mairie.



Chères Revéloises et chers Revélois,

Nous tenons à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui, par leur vote, nous ont accordé leur confiance. Avec les membres de la liste *Revel Aujourd'hui et Demain* nous avons été sensibles aux nombreux témoignages reçus qui soulignaient la qualité de notre programme et les valeurs morales que nous défendons. L'adversité menée sur tous les fronts n'a pas amoindri notre volonté de continuer à œuvrer pour

notre ville que nous aimons tant. Nous vous représenterons en siégeant avec sérieux au sein des instances municipales.

Notre groupe minoritaire sera vigilant sur les décisions prises, tout en conservant un esprit constructif.

Vigilants, nous l'avons été, dès le conseil municipal du 26 mars, en nous opposant à une hausse significative des indemnités des élus : **+24% pour le maire et + 27% au total**. Certes, le nouveau statut de l'élu et le changement de strate de population le permettaient, **mais plusieurs communes ont décidé de ne pas appliquer ces augmentations**. Les conseillers municipaux du groupe majoritaire auraient pu en faire autant et ainsi respecter leur engagement : « Une gestion budgétaire responsable : gestion quotidienne stricte en limitant l'évolution des frais de fonctionnement à l'inflation. » Or, ici, chaque euro supplémentaire sera prélevé sur le budget de fonctionnement.

Premier vote, première entorse à la règle numéro 1 de leur programme de campagne !

Pour rappel, l'enveloppe octroyée entre 2020 et 2025 était moins importante et n'avait pas été entièrement utilisée. Les huit adjoints et le maire avaient même réduit leurs indemnités afin de bonifier celles des quatre conseillers délégués et garder une réserve pour un cinquième éventuellement. Aujourd'hui, on nous impose huit adjoints et huit conseillers délégués. C'est un choix que nous n'approuvons pas car il va à l'encontre d'une gestion rigoureuse et responsable, surtout dans le contexte actuel. Une seule délégation du mandat précédent se voit remplacée par trois actuellement ...

Pour finir sur une note positive : quel plaisir de retrouver notre halle et son beffroi, monuments emblématiques de notre cité ! Un grand merci à toutes les personnes qui ont pris part à ce chantier historique et qui en ont assuré la réussite de façon remarquable.

Avec notre entier dévouement,

Marielle Garonzi, Diane Locatelli, Olivier Picard, Philippe Ricalens

Gardons le contact : mgaronzi@mairie-revel.fr, dlocatelli@mairie-revel.fr, opicard@mairie-revel.fr, pricalens@mairie-revel.fr

Tribune du groupe minoritaire

Le stade municipal devient le Stade Alain Chatillon

Le 27 juin 2026, lors du gala des crampons réunissant les clubs de football et de rugby, la ville de Revel a officiellement rebaptisé son complexe sportif. Cet hommage s'est tenu en présence des parrains de l'événement, Christophe Pélissier et Laurent Labit, de Sandrine Bongeot, déléguée aux sports, et de Jérôme Garcia. Une dénomination qui vient clore une période, alors que s'achève le mandat de sénateur d'Alain Chatillon en septembre 2026.



Au-delà de la plaque inaugurée, ce choix souligne la cohérence d'un parcours. Passionné de sport et ancien président de l'USR Football, suivant la trace de son père et de son grand-père, Alain Chatillon a toujours fait de l'action de terrain le moteur de son engagement public.

En portant le nom d'Alain Chatillon, le stade ancre dans la durée les valeurs d'un engagement collectif qui a façonné notre commune.

Ce stade dépasse sa fonction d'infrastructure pour devenir le carrefour de nos vies. C'est un lieu d'apprentissage et de partage où les bénévoles de toutes les époques apprennent aux jeunes de toutes les générations.

Sandrine Bongeot,
déléguée aux sports



Triathlon des écoles

Organisé par le service des sports de la ville, le service scolaire et le Toulouse Métropole Triathlon, le triathlon des écoles est devenu un rendez-vous incontournable pour les élèves de CM1 et CM2 du territoire.

Encadrée par les éducateurs sportifs, les bénévoles, les enseignants et les parents accompagnateurs, cette deuxième édition a confirmé son succès. Elle permet à chaque enfant de se dépasser et de vivre une expérience sportive collective enrichissante.



Revel, ville ambadrice du don d'organes

À l'occasion de la Journée nationale du don d'organes, Revel a planté un Ginkgo biloba, symbole de vie et d'espoir. Cette action rappelle l'importance de parler de son choix avec ses proches et souligne l'engagement des 28 communes du territoire en faveur du don d'organes.



Fête de la musique



Festi'menthe



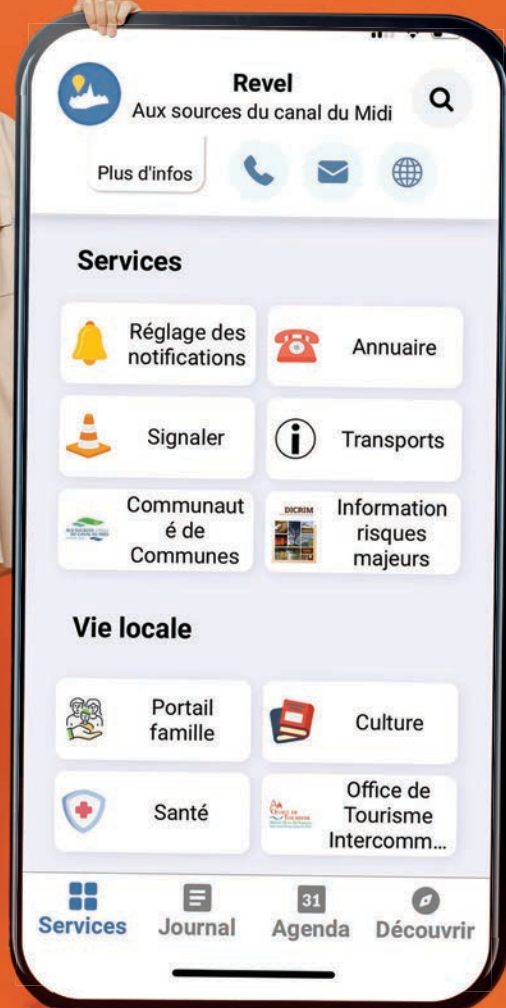
Estiv'halles



INTRAMUROS REVEL !

L'appli de votre ville

+ D'ACTUALITÉS
+ D'ÉVÉNEMENTS
+ D'ALERTES



© Adobe Stock



Ville de Revel